



## Association Nationale Transgenre

BP 43670 • 54097 Nancy cedex

Tel : +33 (0)6 25 40 59 21

Courriel : info@ant-france.eu • www.ant-france.eu

Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU

### Communiqué de presse du 31 octobre 2012

Plan gouvernemental contre l'homophobie

Droits des personnes transgenres

## Quelques petites mesures, de bon sens, pour les gays et les lesbiennes...

### Rien de concret pour les personnes transgenres !

Beaucoup de bruit pour rien ? C'est la question qu'on peut se poser au vu des maigres propositions issues du conseil des ministres de ce mercredi 31 octobre 2012. Le grand plan de lutte contre l'homophobie annoncé se réduit à quelques annonces positives – mais sans engagements budgétaires chiffrés – et à l'affichage de bonnes intentions mais de portée limitée.

Former les policiers et les magistrats à l'accueil des personnes LGBT, l'A.N.T. (mais aussi FLAG !), l'avaient déjà demandé au ministère de la justice et de l'intérieur. Les personnes transgenres apprécieront la mesure pour peu qu'elle leur soit appliquée.

Le droit d'utiliser un numéro d'identifiant d'attente (NIA) masculin ou féminin (commençant par 7 ou 8) – avant d'obtenir le numéro de sécurité social définitif (commençant par 1 et 2) qui sont les seuls vrais sésames pour l'accès à l'emploi – est une avancée puisqu'elle permettra au moins le respect des civilités et des prénoms usuels des personnes transgenres, protégeant ainsi leur vie privée dans leurs démarches auprès des acteurs de santé (hôpitaux, professionnels de santé libéraux, les médecins, pharmaciens) et sera d'une aide certaine dans le monde du travail. Mais on est loin du respect des textes européens comme la résolution 1728 (2010) du Conseil de l'Europe et des Recommandations de Thomas Hammarberg, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

### **Le compte n'y est pas !**

Certes, la ministre a entendu nos arguments, et ses conseillers ont publié nos documents sur le site du ministère. Mais les résultats concrets ne sont pas à la hauteur des espérances nées de l'élection de François Hollande et de ses engagements. Pour les personnes transgenres, l'égalité des droits ne semble toujours pas à l'ordre du jour !

Mme Vallaud-Bleakem, ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement, affirmait pourtant vouloir « placer la France en tête du combat pour les droits des lesbiennes, gays, bi et trans »... Le compte n'y est pas.

### Association Nationale Transgenre

Association loi de 1901 • enregistrée à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° W543003345  
SIRET 530 483 734 00014 • Non soumise à la TVA (article 293B du CGI)

## **Une commission pour amuser les personnes transgenres ?**

Georges Clémenceau le disait déjà en son temps : « En France, quand on veut enterrer un problème, on crée une commission ... ». Refusant de légiférer, le Premier ministre, M. Jean-Marc Ayrault, n'est pas à la hauteur des attentes des personnes LGBT à qui il doit en partie sa majorité. Les personnes transgenres, catégorie la plus violemment discriminée du monde LGBT attendaient un projet de loi créant, comme en Argentine, notamment un droit au changement d'état civil libre et gratuit (validé en mairie, comme le sont déjà les principaux actes d'état civil, et comme devrait l'être le PACS !). Le gouvernement PS nous renvoie à une vague consultation de la CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme), qui ne s'est pas illustrée par le passé par son ouverture d'esprit à l'égard des droits des personnes LGBT !

Nous ne cachons donc pas notre profonde déception. Le gouvernement semble avoir plus écouté les intégristes religieux et élus homophobes et transphobes que ses propres électeurs, et les associations LGBT à qui il avait promis des avancées fortes et rapides.

Pourtant, tout n'est pas perdu. L'heure n'est plus à l'attentisme. Le mouvement LGBT doit se désormais mobiliser afin que le gouvernement légifère en faveur de l'égalité des droits à laquelle aspire une majorité de Français.

Pour l'Association Nationale Transgenre,  
Stéphanie Nicot  
Porte-parole

### **Association Nationale Transgenre**

BP 43670

54097 NANCY Cedex

Site Internet : [www.ant-france.eu](http://www.ant-france.eu)

Courriel : [info@ant-france.eu](mailto:info@ant-france.eu)

Mobile : +33 (0)6 14 69 63 51